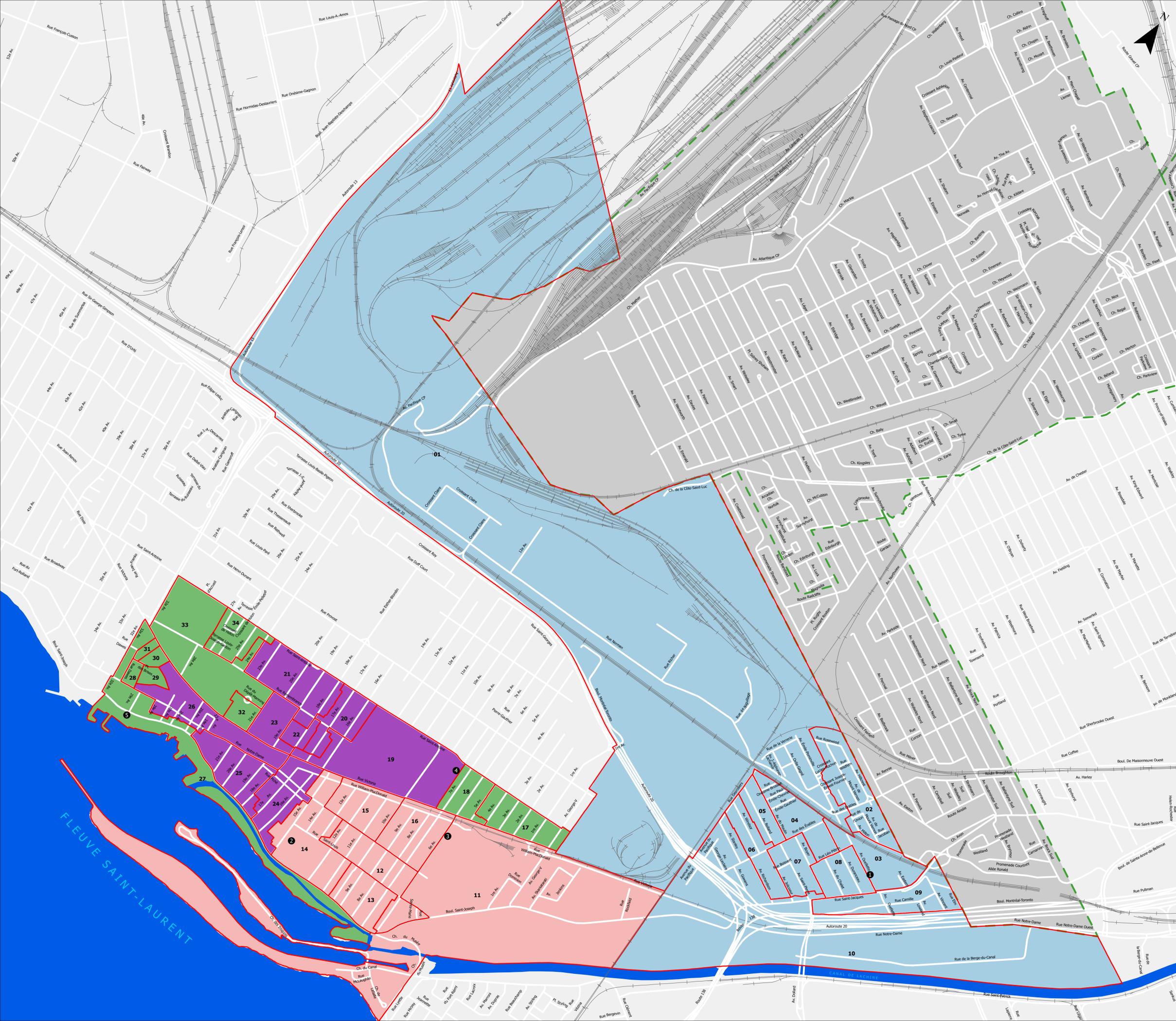


Arrondissement de Lachine		
District électoral du Canal (041)		
Endroits de vote - Journées du vote	Sections de vote	
01 ÉCOLE MARTIN-BÉLANGER 29, avenue Ouellette Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008-009-010	
02 ÉGLISE DES SAINTS-ANGES 1415, rue Saint-Louis Salle Albert-Simard	011-012-013-014-015-016	
03 CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 1776 - LACHINE 380, 6e Avenue Salle Wilfrid-Bélanger	017-018	
04 CHALET DU PARC LASALLE 801, rue Saint-Antoine Grande salle	019-020-021-022-023-024-025-026	
05 MAISON DU BRASSEUR 2901, boulevard Saint-Joseph Salon C	027-028-029-030-031-032-033-034	

Dans l'arrondissement de Lachine, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son arrondissement
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

Données à jour au 2021-10-04 Produit le 2021-10-04 à 21:14



-  voie ferrée
-  limite ville liée
-  hydrographie
-  endroit de vote
-  limite des sections de vote

Montréal 

Service des infrastructures du réseau routier
Service du greffe

elections.montreal.ca

